



La Bourgogne confirme son retour sur les marchés

Bourgogne, le 26 septembre 2018

Alors que les vendanges sont juste achevées en Bourgogne, il semble que la récolte 2018 permettra à certains vigneron et négociants de consolider leurs parts de marchés, déjà confortées grâce au millésime 2017¹ et, à d'autres, de réinvestir des circuits de distribution, délaissés depuis 4-5 ans par manque de vin.



© BIVB / Aurélien IBANEZ

- *Pour la campagne 2017-2018, les bilans des sorties de la viticulture (+ 11 % sur 11 mois) et des volumes de transaction (+ 17 % sur 12 mois) indiquent un redémarrage largement favorisé par le millésime 2017.*
- *La croissance à l'export est beaucoup plus marquée que l'an passé à la même période : + 4 % en volume pour les 7 premiers mois 2018 (contre - 2 % pour les 7 premiers mois 2017). Elle est essentiellement portée par l'Amérique du Nord et les marchés asiatiques.*
- *En France, sur le circuit de la Grande Distribution, la Bourgogne est le seul vignoble français d'AOC à progresser en volume (+ 2 % / 6 mois 2017) comme en valeur (+ 4,7 %).*

Le millésime 2017 dynamise le marché régional

Après une année 2016 touchée durement par le gel, la récolte 2017, a relancé le marché régional. Elle permet également à la Bourgogne de se rapprocher de la moyenne des 10 dernières campagnes.



© BIVB / Aurélien IBANEZ

- **Au global, les sorties de propriété à 11 mois de campagne 2017-2018 et les stocks à la propriété estimés à 11 mois de ventes sont stables : + 1 % par rapport à la moyenne décennale.**
- **Le volume de transactions 2017-2018 reste en revanche inférieur de 2 % à la moyenne décennale.**

Si la récolte 2018 est aussi belle qu'envisagée, la Bourgogne peut espérer retrouver l'équilibre offre/demande nécessaire à son développement économique sur le long terme.

¹ La récolte 2017, avec un peu plus d'1,5 million d'hectolitres, est supérieure de 6 % à la moyenne décennale.

Hausse des sorties de propriété à 11 mois de campagne (1^{er} août 2017 - 30 juin 2018)

Les sorties de propriété à 11 mois (1,35 million d'hectolitres) sont en hausse de + 10 % / campagne précédente. Elles sont stables (+ 1 %) par rapport à la moyenne décennale.

Les sorties de vins blancs (798 858 hectolitres, soit 59 % des volumes) sont en hausse de + 7,8 % (comparées aux 11 mois 2016-2017). Elles restent cependant en baisse de - 1 % par rapport à la moyenne décennale, avec des grandes différences suivant les secteurs, touchés ou non par des accidents climatiques :

- **Appellations Régionales Bourgogne** (23 % des volumes) : + **18,8 %** (/ 11 mois 2016-2017) et + 5,5 % selon la moyenne décennale.
- **Appellations Régionales du Mâconnais** (23,8 % des volumes) : + **7 %** (/ 11 mois 2016-2017) et + 9,2 % selon la moyenne décennale.

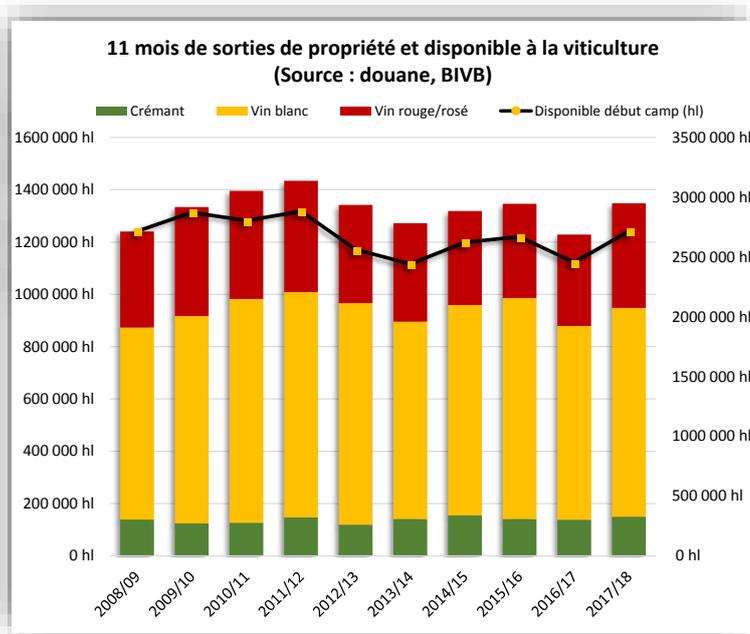
Pour la zone de production du Mâconnais (36,9 % des volumes), y compris les appellations Villages : + 7,5 % sur 1 an et + 10 % sur la moyenne décennale.

- **Appellations de la Côte Chalonnaise** (4,3 % des volumes) : **stables à + 0,6%** (/ 11 mois 2016-2017) et + 6,7 % selon la moyenne décennale.
- **Appellations du Chablisien** (27 % des volumes) : - **2 %** (/ 11 mois 2016-2017) et - 18,3 % selon la moyenne décennale, du fait des deux années consécutives de gel dans ce vignoble.

Les vins rouges progressent de + 14,3 % (393 884 hectolitres), soit 29 % des volumes de sorties) et + 3,2 % / moyenne décennale. Bien que la production de vins rouges diminue progressivement au profit des vins blancs et du Crémant de Bourgogne, elle est très dynamique à court et moyen terme :

- **Appellations Régionales Bourgogne** (47 % des volumes) : + **14 %** (/ 11 mois 2016-2017) et + 5,6 % selon la moyenne décennale.
- **Appellations de la Côte Chalonnaise** (9,3 % des volumes) : + **3,9 %** (/ 11 mois 2016-2017) et + 8,7 % selon la moyenne décennale.
- **Appellations des Côtes de Beaune et de Nuits** (35,3 % des volumes) : + **19 %** (/ 11 mois 2016-2017) et + 2,3 % selon la moyenne décennale.

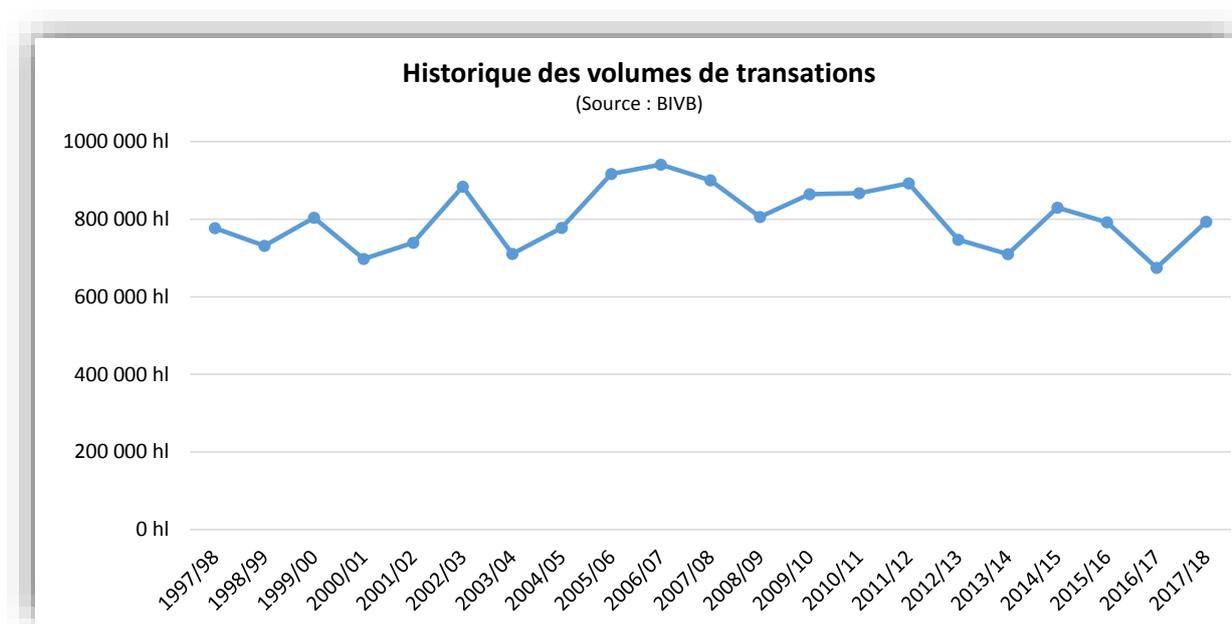
Sur cette même période, les sorties de la viticulture en **Crémant de Bourgogne font un bond de + 8,2 %** (149 674 hectolitres, soit 11 % des volumes de la Bourgogne) et de + 10 % selon la moyenne décennale.



■ La campagne 2017-2018 affiche des transactions plus dynamiques

La Bourgogne retrouve un marché de transactions plus dynamique grâce à la récolte 2017. Les volumes progressent de **17,6 % (792 466 hectolitres)** par rapport à la campagne 2016-2017. Toutefois, ils restent en deçà de la moyenne décennale (- 2 %).

- **Vins blancs** (56 % des volumes de transaction soit 440 605 hectolitres) : + **16,6 %** par rapport à la campagne 2016-2017, mais bien en dessous de la moyenne décennale (- 9,8 %).
- **Vins rouges** (29 % des volumes de transaction soit 231 692 hectolitres) : + **30,9 %** par rapport à la campagne 2016-2017 et + 7,4 % par rapport à la moyenne décennale.
- **Crémant de Bourgogne** (15 % des volumes de transaction soit 117 396 hectolitres) : **stables, à + 0,2 %** par rapport à la campagne 2016-2017. Les volumes récoltés en 2017 ont baissé par rapport à 2016. Ces transactions progressent de + **16 %** par rapport à la moyenne décennale.



Les évolutions du marché des transactions par appellation reflètent l'hétérogénéité du volume des sorties de la viticulture.

Vins blancs

- **Appellations Régionales Bourgogne** (23 % des volumes) : + **31,2 %** par rapport à la campagne 2016-2017, mais - 6,7 % vis-à-vis de la moyenne décennale.
- **Appellations Régionales du Mâconnais** (24 % des volumes) : + **8,6 %** par rapport à la campagne 2016-2017, restent stables vis-à-vis de la moyenne décennale (+ 0,3 %). Pour la zone de production du Mâconnais (35,7 % des volumes), en incluant les AOC Villages, les volumes progressent de + **10,5 %** sur un an et sont quasiment stables par rapport à la moyenne décennale (- 6 %).
- **Appellations de la Côte Chalonnaise** (4,3 % des volumes) : - **9,7 %** par rapport à la campagne 2016-2017, mais restent stable vis-à-vis de la moyenne décennale (+ 0,6 %).
- **Appellations du Chablisien** (29 % des volumes) : + **10,8 %** par rapport à la campagne 2016-2017), mais demeurent en forte baisse par rapport à la moyenne décennale - 24,8 %.

Vins rouges

- **Appellations Régionales Bourgogne** (53,6 % des volumes) : + **24 %** / campagne 2016-2017 et + 5,6 % / moyenne décennale.
- **Appellations de la Côte Chalonnaise** (7 % des volumes) : + **3,9 %** / campagne 2016-2017 et - 1,7 % / moyenne décennale.
- **Appellations des Côtes de Beaune et de Nuits** (32,6 % des volumes) : + **57,2 %** / campagne 2016-2017 et + 17 % / moyenne décennale.

Les volumes d'achat du négoce pour le millésime 2017 représentent 89 % des volumes de transactions de cette campagne. Ils se portent essentiellement sur le millésime 2017 (705 072 hl sur 792 466 hl en transaction). **La part du millésime 2017 dans le total des transactions explique la dynamique des marchés.**

Le stock à la propriété² sur 11 mois de campagne 2017-2018 serait de 1,346 million d'hectolitres, en croissance de + 11 % / 11 mois de la campagne 2016-2017. Cependant, il évolue peu par rapport à la moyenne décennale (+ 1 %) et se situe en dessous de la moyenne des 20 dernières campagnes.

L'arrivée du millésime 2018 devrait offrir à la Bourgogne la possibilité de disposer d'un volume de vin plus en adéquation avec la demande des marchés.

Export : un bon démarrage sur les principaux marchés

La bonne récolte 2017 contribue à la dynamique des vins de Bourgogne à l'export. **Les exportations progressent de 4 % en volume pour les 7 premiers mois 2018 / 7 premiers mois 2017.**

La Bourgogne se place ainsi dans le trio de tête des vignobles français d'AOC qui progressent. En chiffre d'affaires, elle continue de battre des records, pour atteindre 532 millions d'euros pour les 7 premiers mois 2018 (+ 7,6 % / 7 mois 2017). Il est réalisé à **51 % par les vins blancs, 46 % par les vins rouges et 3 % par le Crémant de Bourgogne.**

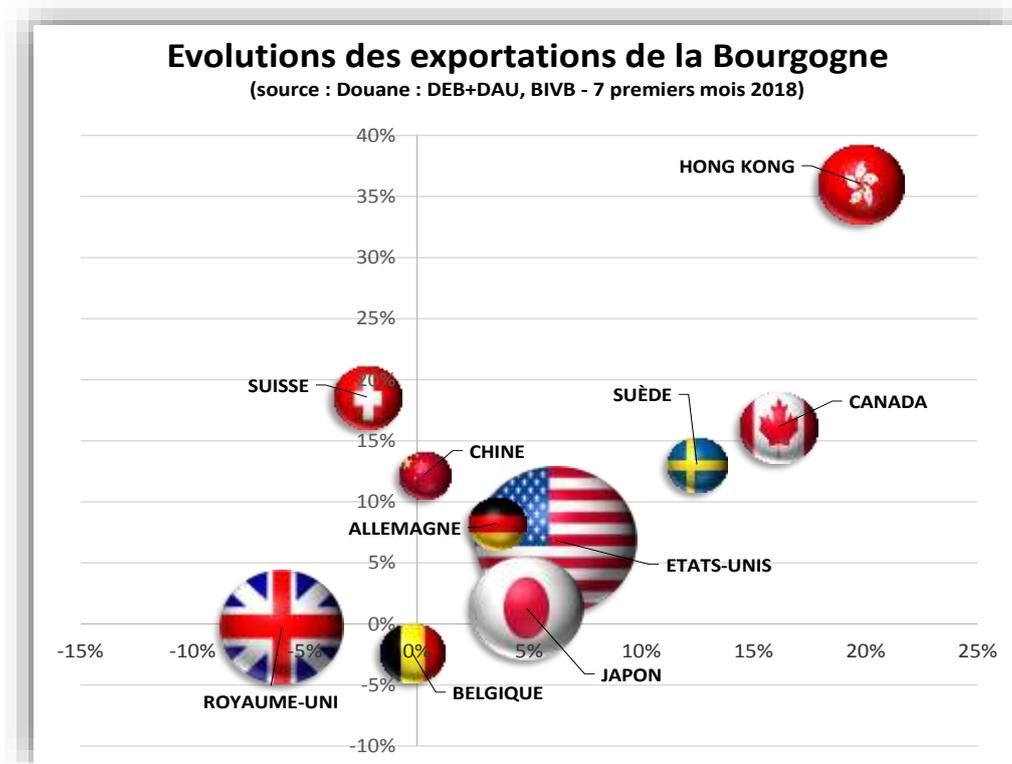
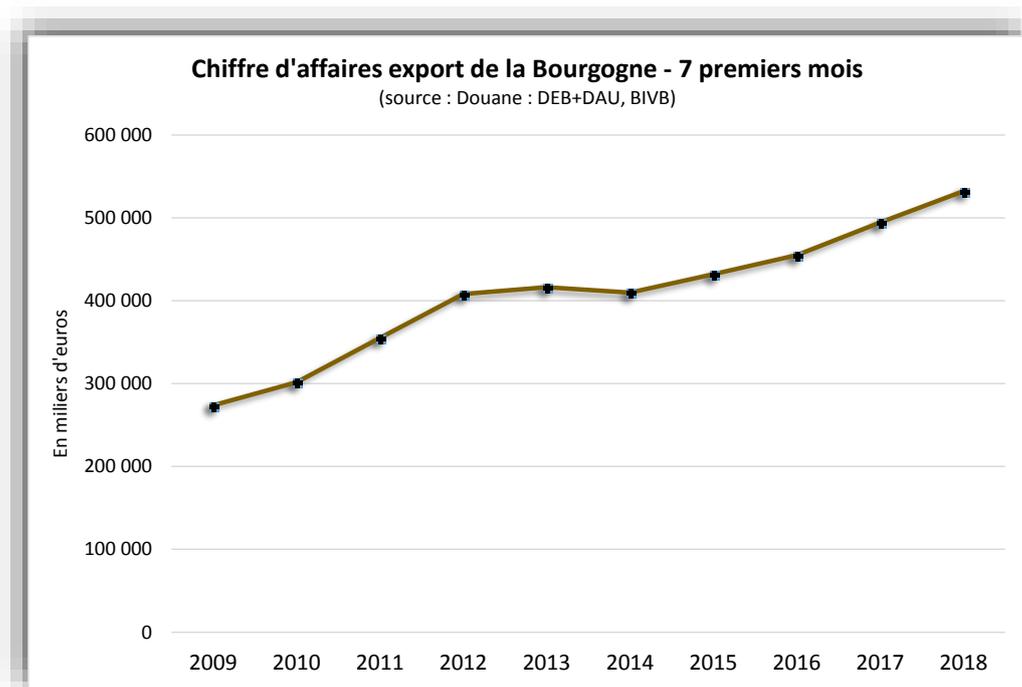
De bons résultats cependant à nuancer. Certains **vins blancs** ayant souffert des aléas climatiques ont impacté le disponible global des vins blancs de Bourgogne. Ainsi, le volume des ventes des vins blancs à l'export sur les 7 mois 2018 est en dessous de la moyenne décennale (- 2 %). Le retour à des volumes normaux pourrait se faire grâce à la belle récolte 2018.

Les vins du Chablisien, touchés par les accidents climatiques de 2017 (après ceux de 2016), subissent une nouvelle fois une baisse des ventes à l'export : - 3,2 % en volume sur les 7 premiers mois 2018 / 7 premiers mois 2017).

Hors Chablisien, le nombre global de bouteilles exportées par la Bourgogne progresse de 2,2 millions (+ 6,5 % / 7 premiers mois 2017.)

Les principaux marchés d'Amérique du Nord, d'Asie et de certains pays d'Europe affichent de très beaux résultats en chiffre d'affaires. Ceux-ci confirment la reprise en volume des exportations de la plupart des vins de Bourgogne.

² Le Stock à la propriété est une donnée extrapolée à partir du disponible début de campagne 2017-2018 et des sorties de propriété à 11 mois de la campagne 2017-2018.



Lire ce graphique :

Taille des bulles proportionnelle au poids du marché dans le chiffre d'affaires des vins de Bourgogne à l'export sur la période

- Axe horizontal : évolution en volume par rapport à la même période en 2017
- Axe vertical : évolution en valeur par rapport à la même période en 2017

■ La position de leader de l'Amérique du Nord n'est plus à discuter

Les exportations de vin de Bourgogne en Amérique du Nord s'intensifient, avec une très belle croissance en volume (+ 8,8 % / 7 mois 2017). Elles sont notamment portées par les appellations Régionales en blanc et le retour des vins du Chablisien aux USA.

Cette évolution s'accompagne d'une nouvelle progression du chiffre d'affaires (+ 8,5 % soit + 12 millions d'euros).

ETATS-UNIS : 1^{er} marché export des vins de Bourgogne

Les Etats-Unis doivent en partie leur performance à la parité euro/dollar toujours favorable. Sur les 7 mois 2018, **ils ont réalisé 24 % du chiffre d'affaires des vins de Bourgogne à l'export** (17 % en 2009). La Bourgogne reste cependant vigilante, car la politique protectionniste du gouvernement Trump pourrait créer des barrières douanières et sanitaires plus contraignantes.

Les volumes exportés aux USA progressent de 6,2 % / 7 mois 2017 (22 % du total des exportations en volume), soit plus de 10 millions de bouteilles en 7 mois. En 10 ans, les vins de Bourgogne ont augmenté leurs ventes sur ce marché de 4,64 millions de bouteilles (/ 7 mois 2009).

- **Les appellations Régionales Bourgogne** sont les premières bénéficiaires de ces bons résultats, en volume comme en chiffre d'affaires, avec une progression de + 419 000 bouteilles (+ 11 %) et + 6,4 millions d'euros de chiffre d'affaires (+ 19 %).
- **Les AOC Régionales Mâcon** progressent aussi en volume (+ 9 %, soit + 145 700 bouteilles) et en chiffre d'affaires (+ 5,5 %, soit + 472 000 euros).
- Après avoir connu une baisse conjoncturelle en 2017, **les appellations du Chablisien renouent avec la croissance, aussi bien en volume (+ 22 %, soit + 265 160 bouteilles) qu'en chiffre d'affaires (+ 14 %, soit + 1,62 million d'euros).**

CANADA : le chiffre d'affaires des vins de Bourgogne affiche un développement significatif.

Au cours des 7 mois 2018, **le chiffre d'affaires de la Bourgogne progresse de + 16 %, porté par les vins rouges** (+ 29,4 %), bien qu'ils ne pèsent que 31 % des volumes exportés dans ce pays.

La plus forte croissance en volume est effectuée par les appellations Régionales du Mâconnais, avec **+ 47 % / 7 mois 2017**. Celle-ci s'accompagne aussi d'une forte montée en chiffre d'affaires pour **les vins blancs** de Bourgogne (+ 37 % / 7 mois 2017).

Les appellations Régionales Bourgogne, toutes couleurs confondues, **dépassent leur record de 2016 : plus de 2,2 millions de bouteilles** exportées (+ 16 % / 7 mois 2017), pour 12,4 millions d'euros de chiffre d'affaires (+ 23,6 % / 7 mois 2017).

Le second groupe d'appellations le plus exporté en volume, **le Chablisien, connaît aussi une croissance continue en volume depuis plus d'une dizaine d'années**, atteignant plus de 822 000 bouteilles (7 mois 2018). Cependant, son chiffre d'affaires baisse de - 2,5 %, pour un total de 6 millions d'euros pour les 7 mois 2018.

Pour mémoire : l'accord de libre-échange (barrières tarifaires et non-tarifaires) entre l'Union européenne (UE) et le Canada (CETA) est appliqué « provisoirement » depuis le 21 septembre 2017, dans l'attente que les pays membres de l'UE l'aient voté, ce qui peut prendre plusieurs années. Cette décision, qui abolit les barrières tarifaires et non tarifaires, est des plus importantes pour la Bourgogne. Elle est, en effet, la deuxième région en chiffre d'affaires de vins français d'AOC et la première en vins blancs français d'appellation (7 mois 2018).

■ L'Asie du Sud-est continue de performer

Sur les 7 mois 2018, le chiffre d'affaires global des vins de Bourgogne réalisé sur les 3 principaux marchés asiatiques (Japon, Chine et Hong Kong) progresse. C'est la 5^{ème} année consécutive de hausse sur la période : + 41,6 % / 7 mois 2014.

HONG KONG : confirme sa place de leader en croissance pour le chiffre d'affaires, + 36 % / 7 mois 2017.

- **Les vins rouges** profitent le plus de cette croissance, avec une belle évolution en volume : + 34,5 % / 7 mois 2017, pour 55 % des bouteilles de Bourgogne exportées vers cette destination.
- **Les appellations Régionales Bourgogne en rouge** gagnent 26,6 % en volume et + 71,6 % en chiffre d'affaires (9 millions d'euros sur les 7 mois 2018).
- **Les appellations Grands Crus en rouge des Côtes de Beaune et de Nuits** progressent également en volume (+ 85,4 %), pour un chiffre d'affaires de 10,9 millions d'euros (+ 20,2 % / 7 mois 2017).
- **Les AOC Villages et Villages Premiers Crus en rouge des Côte de Beaune et de Nuits** regagnent des parts de marché, avec une belle croissance en volume (+ 28 % / 7 mois 2017), pour un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros (+ 22 % / 7 mois 2017).
- **La globalité des appellations en blanc de Bourgogne** progresse bien en volume (+ 5,8 %), mais fortement en valeur (+ 55,7 %).

CHINE : après une année 2017 exceptionnelle, elle tend à stabiliser sa croissance en volume + 0,3 % sur les 7 premiers mois de 2018.

Le chiffre d'affaires poursuit également sa hausse : + 12,2 % (13,3 millions d'euros).

Bien que **les vins blancs de Bourgogne** ne pèsent que 30 % des volumes exportés, ce sont les gagnants de ces 7 premiers mois 2018. Leur chiffre d'affaires affiche une hausse de + 28,3 % (3,7 millions d'euros pour la période) pour une croissance en volume de + 20,3 %, soit 287 550 bouteilles. Ce sont les appellations Régionales Bourgogne blancs (+ 8,7 %) et les appellations Chablis et Petit Chablis (+ 21 %) qui soutiennent cette croissance en volume.

Si les volumes exportés de **vins rouges de Bourgogne** chutent de 6,9 %, leur chiffre d'affaires continue de croître (+ 6,6 %). En particulier grâce aux appellations Villages et Villages Premiers Crus des Côtes de Beaune et de Nuits (+ 27 % / 7 mois 2017).

JAPON : sur les 7 mois 2018, les volumes de vins de Bourgogne exportés repartent à la hausse (+ 4,9 %, soit 4,46 millions de bouteilles).



© BIVB / Sébastien BOULARD

Les appellations en blanc portent largement cet élan.

Leur chiffre d'affaires progresse de + 10,2 % (28,5 millions d'euros pour la période), pour une croissance en volume de + 6 % / 7 mois 2017 (2,5 millions de bouteilles). Ce sont les appellations Régionales Bourgogne (+ 26,6 %) et les appellations du Chablisien (+ 8,3 %) qui soutiennent au mieux cette croissance en volume. Le chiffre d'affaires réalisé par ces appellations suit le même chemin : + 21,7 %, soit un chiffre d'affaires de 20,5 millions d'euros pour les 7 mois 2018.

En rouge, si l'on note une belle progression en volume des appellations Régionales (+ 24,5 %, soit 1,37 millions de bouteilles), il faut noter le recul des appellations les mieux valorisées (- 32,8 %). Il en découle de fait un retrait du chiffre d'affaires global de la couleur (- 5,9 % / 7 mois 2017), alors même que les AOC Régionales bondissent de + 32 %, pour atteindre 16,3 millions d'euros. Elles représentent sur la période 76 % des vins rouges exportés.

Le gouvernement japonais a validé, en juillet 2017, des accords en faveur d'un libre-échange avec l'Union européenne, pour une entrée en vigueur prévue en 2019. Cette décision est des plus importantes pour la Bourgogne, car elle est la deuxième région exportatrice de vins français d'AOC et la première en vin blanc français d'AOC (année 2016).

■ Un marché européen à deux facettes

ROYAUME-UNI : en demi-teinte dans l'attente du Brexit

Au Royaume-Uni, le Brexit continue de faire parler de lui. Notamment, en raison de la valeur dépressive de la livre-sterling face aux autres devises.

Dans ce contexte d'incertitudes, les exportations de vins de Bourgogne sur ce marché réussissent à maintenir une relative stabilité du chiffre d'affaires (- 0,3 % / 7 mois 2017). Le volume global exporté, quant à lui, poursuit sa chute (- 6 %). Ces chiffres s'expliquent avant tout par un recul important des vins du Chablisien (- 22,6 %), largement lié au manque de vin des millésimes 2016 et 2017.

Certaines appellations de Bourgogne tirent cependant leur épingle du jeu. **Les appellations Régionales progressent de + 12 % en volume** (quasiment 4 millions de bouteilles), même si elles ne compensent pas les pertes du Chablisien. Leur chiffre d'affaires progresse également : + 15 % (18,2 millions d'euros sur la période).

Les vins rouges de Bourgogne connaissent également de bons résultats, + 24,6 % (1,45 million de bouteilles), pour une hausse du chiffre d'affaires de + 4,4 % en chiffres d'affaires (28,7 millions d'euros).



SUEDE : deux records en volume et en chiffre d'affaires

En Suède, les résultats des 7 premiers mois 2018 obtiennent deux nouveaux records : les vins de Bourgogne franchissent la barre des 3 millions de bouteilles exportées (+ 12,5 % / 7 mois 2017), pour 17,8 millions d'euros (+ 13 % / 7 mois 2017).

- Ces excellents résultats sont soutenus par les **appellations Régionales Bourgogne**, avec des croissances en volume (+ 27 %, soit 1 million de bouteilles) et chiffre d'affaires (+ 25 %, soit 5 millions d'euros).
- **Le Crémant de Bourgogne** tient aussi une place importante dans ces records : + 21,3 % en volume et + 22,4 % en chiffres d'affaires.
- La position des **vins du Chablisien** est meilleure en Suède qu'au Royaume-Uni. Leur chiffre d'affaires progresse de + 5 % (6,5 millions), pour un volume exporté stable (- 0,6 %).
- Bien que **les vins rouges** pèsent seulement 14 % des volumes exportés, ceux-ci participent également aux bons résultats : + 12,9 % en volume et + 7,2 % en chiffres d'affaires (3 millions d'euros).

ALLEMAGNE : un redémarrage porté par les AOC Régionales Bourgogne et le Crémant de Bourgogne.

L'Allemagne affiche une belle progression en volume (+ 3,6 % sur 7 mois 2018), après le recul de 2017 (- 5 % pour l'année compète).

Cette croissance est en partie tirée par la reprise des **appellations Régionales Bourgogne en rouge**. Celles-ci affichent une double croissance de + 167,8 % en volume et + 106,7 % en chiffre d'affaires (1,5 million d'euros).

Le Crémant de Bourgogne poursuit son développement sur ce marché, avec des volumes qui progressent de + 6,4 %, pour un chiffre d'affaires de 1,8 million d'euros (+ 11,5 % / 7 mois 2017).

BELGIQUE : le Crémant de Bourgogne performe sur ce marché

Après les très bons résultats de 2017, le marché belge marque un peu le pas sur les 7 premiers mois 2018.

S'il est stable quant aux volumes exportés (- 0,2 %), il affiche un léger recul de son chiffre d'affaires (- 2,3 %).

Seules les ventes de **Crémant de Bourgogne** sont en progression en volume (+ 61,6 %), pour un chiffre d'affaires qui dépasse désormais le million d'euros pour la période (1,35 million d'euros).

Ces résultats en demi-teinte sont à nuancer. Comme pour la Suisse et l'Allemagne, les volumes de vins de Bourgogne achetés directement en région par les Belges (2nde population touristique du vignoble) ne sont pas comptabilisés dans les statistiques douanières.

SUISSE : le chiffre d'affaires en croissance grâce aux Grands Crus

Si les volumes exportés sont en baisse (- 2,2 % / 7 premiers mois 2017), le chiffre d'affaires se porte bien, affichant + 18,6 % sur la période.

Les vins rouges de Bourgogne progressent en chiffre d'affaires (+ 19,8 %, soit 13,7 millions d'euros) comme en volume (+ 4,3 %). Les Grands Crus rouges performent particulièrement, avec une hausse de + 18 % en volume et + 26,5 % en chiffre d'affaires.

Les vins blancs du Mâconnais progressent fortement (+ 41 % en volume et + 238 % en chiffre d'affaires), mais n'empêchent pas le recul de l'ensemble de la catégorie vins blanc (- 6,5 % en volume).

Tableau des résultats export des vins de Bourgogne

(Cumul 7 premiers mois 2018 / 2017 - Source : Douane / BIVB)

Pays Destination	En milliers d'équiv. 75 cl			En milliers d'euros		
	Volume Janvier 2018 à juillet 2018	Volume Janvier 2017 à juillet 2017	Variation volume	Valeur Janvier 2018 à juillet 2018	Valeur Janvier 2017 à juillet 2017	Variation valeur
Total Bourgogne	46 980,14	45 087,88	4,2%	532 079,87	494 307,18	7,6%
ETATS-UNIS	10 258,46	9 659,01	6,2%	125 520,58	117 484,20	6,8%
ROYAUME-UNI	7 402,42	7 876,21	-6,0%	73 239,77	73 429,70	-0,3%
JAPON	4 464,36	4 256,23	4,9%	61 729,77	60 941,23	1,3%
CANADA	4 046,91	3 485,36	16,1%	29 751,56	25 619,35	16,1%
BELGIQUE	3 644,10	3 652,27	-0,2%	20 875,70	21 368,92	-2,3%
SUÈDE	3 043,58	2 705,81	12,5%	17 812,81	15 752,50	13,1%
ALLEMAGNE	1 943,37	1 876,57	3,6%	16 244,84	15 009,27	8,2%
PAYS-BAS	1 623,24	1 598,54	1,5%	11 764,48	11 366,19	3,5%
DANEMARK	1 200,48	1 150,67	4,3%	12 735,60	10 789,59	18,0%
CHINE	976,63	973,27	0,3%	13 300,13	11 851,37	12,2%
AUSTRALIE	899,63	776,93	15,8%	10 712,67	10 314,81	3,9%
SUISSE	893,50	913,81	-2,2%	22 867,89	19 284,59	18,6%
HONG KONG	737,94	616,01	19,8%	36 231,67	26 632,11	36,0%
NORVÈGE	668,09	714,94	-6,6%	5 702,96	5 337,72	6,8%
CORÉE DU SUD	340,82	256,98	32,6%	5 331,51	4 347,14	22,6%
IRLANDE	337,23	395,45	-14,7%	2 132,33	2 409,20	-11,5%
ITALIE	334,25	296,12	12,9%	5 384,94	4 252,85	26,6%
TAÏWAN	316,44	270,69	16,9%	10 701,92	10 396,07	2,9%
SINGAPOUR	271,73	259,86	4,6%	6 407,96	6 810,92	-5,9%
ISRAËL	263,15	212,81	23,7%	2 572,80	2 106,89	22,1%
EMIRATS ARABES UNIS	253,02	291,66	-13,2%	3 888,23	3 805,65	2,2%
LITUANIE	222,76	97,83	127,7%	1 932,01	944,71	104,5%
ESPAGNE	219,99	254,91	-13,7%	3 348,84	3 290,38	1,8%
BRÉSIL	205,97	221,26	-6,9%	1 928,82	2 005,40	-3,8%
FINLANDE	166,02	130,36	27,4%	1 122,47	976,40	15,0%
THAÏLANDE	147,98	113,35	30,5%	2 198,30	1 725,90	27,4%
RUSSIE	131,73	112,34	17,3%	2 245,71	1 910,69	17,5%
MEXIQUE	123,49	137,68	-10,3%	1 175,82	1 177,19	-0,1%
LETTONIE	110,35	107,77	2,4%	1 066,10	1 122,37	-5,0%
LUXEMBOURG	105,40	118,76	-11,2%	1 724,20	1 931,74	-10,7%
POLOGNE	100,12	161,94	-38,2%	841,88	1 004,25	-16,2%
AUTRICHE	92,96	99,52	-6,6%	1 885,55	1 768,24	6,6%

France : très présents sur les circuits traditionnels, les vins de Bourgogne progressent en Grande Distribution

Sur les 6 mois 2018, les vins de Bourgogne progressent plus vite que les autres vignobles français d'AOC sur le circuit de distribution moderne en volume et en chiffre d'affaires (pour les vignobles à plus de 10 millions de bouteilles au premier semestre). La belle récolte 2017 contribue à ce dynamisme. En France, la Bourgogne commercialise toujours la plus grande part de ses vins sur les circuits traditionnels.

■ Circuits modernes : la Bourgogne est le seul vignoble français à progresser en volume et en valeur

Au premier semestre 2018, les ventes de vins de Bourgogne tranquilles dans les supermarchés et hypermarchés français sont en croissance en volume (+ 2 %, soit + 215 000 bouteilles / 6 mois 2017), comme en valeur (+ 4,7 %). Un peu plus de 11,32 millions de bouteilles ont ainsi été commercialisées (hors drive, discount et supérettes), pour un chiffre d'affaires record de 89,54 millions d'euros.



© BIVB / Image & Associés

Si la Bourgogne est le seul vignoble à progresser en volume, elle continue également à bien valoriser. La

récolte 2017 a permis de maintenir une croissance sur ce circuit pour la Bourgogne. Ce n'est pas le cas pour la plupart des vignobles français d'AOC. Le total des ventes d'AOC en Hyper et Supermarchés chute de - 5,6 % en volume et - 1,4 % en chiffre d'affaires au premier semestre 2018.

- **Les vins blancs gagnent 4,1 % en volume**, grâce aux appellations du Mâconnais et de la Côte Chalonnaise : + 35 % pour les Montagny, + 5 % pour les appellations Régionales Mâcon, + 15,8 % pour les Viré-Clessé et + 6 % pour les Saint-Véran.
Les AOC Régionales continuent de progresser sur cette même période : le Bourgogne Aligoté (+ 9 %, soit + 172 000 bouteilles).
Pour le Chablisien, impacté par les intempéries en 2017 comme en 2016, seule l'appellation Petit Chablis progresse : + 48 000 bouteilles (+ 12,5 %). Malheureusement, elle ne compense pas la chute de l'AOC Chablis.
- **Les vins rouges ont baissé de - 1,3 % en volume**, mais les Coteaux Bourguignons, dont les ventes ont augmenté de + 14,6 % (+ 85 000 bouteilles) tendent à limiter ce recul.
D'autres appellations progressent, comme les Bourgogne Côte Chalonnaise (+ 25 %), les Mâcon (+ 7,2 %) et les Santenay (+ 7,2 %).
- Dans la catégorie des vins effervescents d'AOC françaises à plus de 2 millions de bouteilles vendues, le **Crémant de Bourgogne est l'un des vins qui progresse le plus en volume (+ 7,7 %) et en chiffre d'affaires (+ 9,3 %)**. Les AOC effervescentes françaises hors Champagne affichent, en revanche, une petite stabilité (+ 0,03 % en volume).

■ La Bourgogne poursuit son développement chez les cavistes et dans la restauration

Restauration à table

La Bourgogne, première région viticole avec Bordeaux, détient 15 % des 72 000 références de vin relevées sur les cartes de vins de 1 328 restaurants moyens à haut de gamme (hors étoilés). Elle est présente dans 75 % des restaurants visités, avec 8,2 références en moyenne par restaurants enquêtés.

Sur le segment de la restauration avec service à table plus précisément, les indicateurs repassent dans le vert, après 5 années difficiles. L'indice de confiance de la profession remonte sensiblement depuis le début de 2017 (5,8/10 en septembre 2017, après avoir végété autour de 5/10 pendant quelques années). **Outre une fréquentation en hausse, la croissance du Ticket Moyen Repas (TMR : 29.70€ en moyenne) a de quoi réjouir les restaurateurs, qui constatent l'augmentation de leur chiffre d'affaires.**



Parmi les produits tendances du marché, les formules et plats du jour, tout comme le vin au verre (qui vont souvent de pair) ont la cote, tout comme les planches à partager ou les plats végétariens. A noter, la **forte influence des cuisines américaines et asiatiques.**

50 % de l'offre de la Bourgogne en bouteille est composée des Villages et Grands Crus des Côtes de Beaune et Nuits. En revanche, l'offre de Bourgogne au verre est concentrée sur les AOC Régionale et Village en blanc, de Chablis et du Mâconnais.

L'offre de Bourgogne est essentiellement composée de vins blancs (58 % en bouteille et 2/3 de l'offre au verre). Sur cette couleur, la Bourgogne est présente dans 63 % des établissements (dont 40 % au verre).

En vins rouges, la Bourgogne se retrouve dans la moitié des restaurants, mais dans à peine 18 % des établissements qui ont des vins au verre.

En dehors de l'appellation Chablis, distribuée dans un restaurant sur trois (33 %), aucune autre AOC de Bourgogne ne dépasse 15 %.

Le Crémant de Bourgogne est présent dans seulement 2 % des établissements, car sur le segment des vins effervescents, le Champagne laisse peu de place aux autres AOC.

- **Comme en 2015, plus d'un restaurateur sur deux a constaté une stabilité des ventes de vins de Bourgogne toutes couleurs confondues** (52,9 %, contre 53,2 % en 2015).
- **30 % des professionnels ont noté un recul de leurs ventes de vins de Bourgogne en 2016** (30,5 % en 2015). Parmi eux, 16 % estiment que la baisse est de plus de 5 %. 17 % ont, quant à eux, enregistré une augmentation de leurs ventes de vins de Bourgogne en 2016 (16,3 % en 2015). Parmi eux, 6 % estiment que la hausse est de plus de 5 % (*source : étude 2016*).

Cavistes

91 % de l'échantillon (704 caviste sur la période 2015-2016) disposent d'au moins une référence de vin de Bourgogne. La Bourgogne se positionne comme le 1^{er} vignoble français (20 % de l'offre), notamment grâce à son offre imposante chez les cavistes de sa région de production (62 % de l'offre en Bourgogne Franche-Comté).

La Bourgogne domine sur les **vins blancs**, avec une présence chez 91 % des cavistes et un nombre de références bien plus important que les autres vignobles.

Pour les vins rouges, la Bourgogne est le 2^{ème} vignoble derrière Bordeaux, avec 18 % de l'offre (23,5% pour Bordeaux).

Dans la catégorie des vins effervescents, **le Crémant de Bourgogne** s'affiche dans 35 % des points de ventes enquêtés.

Elle jouit notamment de son écrasante domination dans sa région de production. Elle occupe également une belle place en Ile de France et dans le Grand Est (Champagne, Alsace et Lorraine).

Sur 224 100 références relevées chez les 704 cavistes, 15,4 % sont des vins de Bourgogne (34 439 références). Pour les références en bouteilles 75 cl, les vins de Bourgogne représentent presque 18 % de l'offre.

Parmi les **appellations de Bourgogne les plus présentes chez les cavistes enquêtés**, on trouve Chablis, largement en tête, suivie par Gevrey-Chambertin, Pommard, Pouilly-Fuissé et Meursault (*source : étude 2015 - 2016*).



Contacts :

Cécile Mathiaud – Responsable des relations Presse

Tél. 03 80 25 95 76 – 06 08 56 85 56 cecile.mathiaud@bivb.com

Mathilde Paturaud - Attachée de presse

Tél. 03 80 25 06 96 – 06 78 78 07 68 mathilde.paturaud@bivb.com

Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement - BIVB - Septembre 2018

(Source : Douane, CAVB, GTI, MIBD Market, IRI, CHD Expert, BIVB)

Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse en ligne du site : www.vins-bourgogne.fr

SUIVEZ-NOUS :

